



**L'effet boomerang de la suppression de la demi-part des « veuves »**

**Les effets de la suppression de cette demi-part sur les impôts locaux ont été mal appréhendés. Le débat va resurgir à l'automne.**

Dix ans après sa suppression, la demi-part des veuves continue d'avoir des effets secondaires sur les impôts locaux des retraités.

La perte d'une demi-part dans un foyer fiscal change mécaniquement les critères de calcul du revenu fiscal de référence, sorte de thermomètre servant à l'application du taux réduit de CSG ou aux exonérations de taxe d'habitation ou de taxe foncière pour les personnes âgées.

A l'automne 2015, un vent de panique souffle sur les centres de finances publiques : des milliers de retraités doivent tout d'un coup payer une taxe d'habitation, alors qu'ils n'en ont parfois tout simplement pas les moyens. En tout, ils sont quelque 600 .000 contribuables dans cette situation.

Les avis d'imposition qui sortiront à l'automne prochain afficheront de nouveau une taxe d'habitation- quoique réduite-pour ces contribuables qui risquent, une fois de plus, de ne pas comprendre le montant de leur impôt...De quoi donner du fil à retordre au Parlement nouvellement élu, **en attendant que ces ménages soient exonérés pour de bon par la mesure Macron !!**



**Déclaration de la Confédération FO**

En 2016, **FO** a combattu la loi travail, sur la méthode et sur le fond, en demandant son retrait puis son abrogation.

En 2017, **FO** reste fidèle à ses positions et à son comportement de syndicat réformiste militant, libre et indépendant.

Face aux ordonnances annoncées et à la concertation entamée, **FO**, dans l'attente de textes précis de la part du gouvernement, rappelle aux pouvoirs publics ses analyses, ses revendications et ses lignes rouges, fondées sur la liberté de négociation, la liberté syndicale et le respect des principes républicains.

Il appartient au gouvernement et au président de la République de savoir s'ils en tiennent compte.

Si tel n'était pas le cas, **FO** n'hésiterait pas, comme l'a décidé le dernier CCN, à mobiliser contre ce qu'elle considérerait comme une loi travail XXL.



**Dépannage à domicile : le devis devient obligatoire**

Qui n'a pas eu de mauvaise surprise lorsqu'à l'issue de son intervention, un plombier ou un serrurier oeuvrant à votre domicile vous a réclamé une somme clairement exagérée ? Dès le 1<sup>er</sup> avril, ce sera de l'histoire ancienne : la présentation du devis deviendra obligatoire, même en cas d'urgence.

**Le coût de l'intervention pourra être lié à sa durée**  
Dès le 1<sup>er</sup> avril, avant même d'entamer les réparations, le professionnel intervenant à domicile devra présenter un devis personnalisé mentionnant votre nom et adresse. Ce document peut être rédigé sur papier ou envoyé par mail.  
**De même, les informations quant au coût des interventions devront être affichées sur le site de l'entreprise.**

Vous allez sur Internet pour chercher un plombier, mais le site ne fait pas mention des tarifs ? C'est déjà un premier indice qu'une arnaque vous attend potentiellement. Mais ne nous voilons pas la face : évaluer le coût d'une intervention, en dépannage informatique ou en plomberie, est particulièrement difficile. D'autres pannes, ignorées par le client mais nécessitant une réparation, peuvent parfois être constatées par le professionnel. C'est pourquoi certains dépanneurs auront sans doute tendance à lier le coût de leur intervention au temps qu'il lui ont consacré. **Dans ce cas-là, le mode de décompte du temps doit figurer sur le devis, de même que les frais de déplacement.**

**Samedi 1 juillet 2017 : FO s'élance sur le Tour de France**

Comme chaque année depuis plus de trente ans, FO fait son Tour de France au sein de la caravane publicitaire et festive qui précède les coureurs sur chaque étape. Environ 15 millions de spectateurs sont attendus le long des routes. En plus de ses deux voitures customisées à ses couleurs et portant le message " **Et si vous vous syndiquiez ?**", FO sera présente sur le village départ de chaque étape, jusqu'à Montgeron, jour de l'arrivée à Paris, avec un stand destiné à l'accueil de toutes celles et ceux qui veulent en savoir plus.....et des adhérents FO bien sûr

